

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: FIXATION DE TARIFS POUR LA LOCATION DU GYMNASE DU GROUPE SCOLAIRE SIMONE-VEIL A COMPTER DU 1ER MARS 2019 DÉCISION N° AU-19-147 EN DATE DU 05 AVRIL 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4934 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Annick VOISIN, 8^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la décision n°2491 du 12 octobre 2004 relative à la participation aux frais d'entretien des installations sportives ;

VU la délibération du Conseil municipal en date 20 février 2019 relative à la création de tarifs pour la location du gymnase du groupe scolaire Simone-Veil ;

VU la décision n°AU-18-232 du 17 juillet 2018 actualisant le montant des redevances dues au titre de l'utilisation des installations sportives à compter de l'année scolaire 2018/2019 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer le tarif de location du gymnase du groupe scolaire Simone-Veil, à compter du 1er mars 2019 ;

DÉCIDE

DE FIXER un tarif horaire de 6,90 € pour la location du gymnase du groupe scolaire Simone-Veil, applicable à tout utilisateur (à l'exception des établissements scolaires publics vincennois du 1^{er} degré et des associations sportives vincennoises à la fois membres du Comité consultatif des sports et affiliées à une Fédération sportive qui disposeront d'une mise à disposition gracieuse), à compter du 1er mars 2019.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190405-lmc1H5700H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/04/2019

Date de Publication: 05/04/2019

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée des sports et des relations internationales,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190405-lmc1H5700H1-AR Date de réception en Préfecture : 05/04/2019

Date de Publication : 05/04/2019